RCS : LYON
Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2003 B 00496
Numéro SIREN : 404 197 279
Nom ou dénomination : ABCM PROGRESSION

Ce dépôt a été enregistré le 20/11/2019 sous le numéro de dépôt B2019/053041

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE

..... *LYON*

Date : 20/11/2019

5377304

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2019/053041**
n°de gestion : **2003B00496**
n°SIREN : **404 197 279 RCS Lyon**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 20/11/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

ABCM PROGRESSION - Société par actions simplifiée
63 rue André Bollier 69007 Lyon -FRANCE-

date de clôture : 31/08/2019

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels

5377304

cerfa N° 10956 * 17
Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

① **BILAN SIMPLIFIÉ**

DGFiP N° 2033-A 2015

Désignation de l'entreprise **ABCM PROGRESSION** — Néant ☐*

Adresse de l'entreprise **G2C Business Center 63 rue André Bollier 69007 LYON**

Numéro SIRET* 4 0 4 1 9 7 2 7 9 0 0 0 4 9

Durée de l'exercice en nombre de mois* 12 — Durée de l'exercice précédent* 12

ACTIF

			Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Exercice N clos le 31/08/2019 Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles — Fonds commercial*	010		012	
	Immobilisations incorporelles — Autres*	014		016	
	Immobilisations corporelles*	028	9826	030 7941	1885
	Immobilisations financières* (1)	040	152	042	152
	Total I (5)	044	9979	048 7941	2037
ACTIF CIRCULANT — STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050		052	
	Marchandises*	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066	
	Créances (2) — Clients et comptes rattachés*	068	3695	070	3695
	Créances (2) — Autres* (3)	072	29	074	29
	Valeurs mobilières de placement	080		082	
	Disponibilités	084	18849	086	18849
	Charges constatées d'avance*	092	715	094	715
	Total II	096	23288	098	23288
	Total général (I + II)	110	33267	112 7941	25325

PASSIF

			Exercice N NET 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120	500
	Écarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126	762
	Réserves réglementées*	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132	
	Report à nouveau	134	
	Résultat de l'exercice	136	14191
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142	15453
Provisions pour risques et charges	Total II	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N 169)	172	9872
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176	9872
	Total général (I + II + III)	180	25325

RENVOIS						
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

N° 2033-A – IMPRIMERIE NATIONALE Février 2015 – 145 762

cerfa N° 10957 * 17 ② **COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)** DGFiP N° 2033-B 2015

Formulaire obligatoire (article 302 *septies* A-*bis* du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise **ABCM PROGRESSION** Néant ☐*

A — RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR 018 | Exercice N clos le 31/08/2019 (1)

PRODUITS D'EXPLOITATION

Ventes de marchandises*				209	210
Production vendue	biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214	
	services*		217	218	250505
Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222	
Production immobilisée*				224	
Subventions d'exploitation reçues				226	
Autres produits				230	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	250505

CHARGES D'EXPLOITATION

Achats de marchandises* (y compris droits de douane)			234	
Variation de stock (marchandises)*			236	
Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238	525
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*			240	
Autres charges externes* : (dont crédit bail · — mobilier — immobilier :)			242	66887
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE*)	243	1091	244	11052
Rémunérations du personnel*			250	101502
Charges sociales (cf renvoi 380)			252	52534
Dotations aux amortissements*			254	1009
Dotations aux provisions			256	
Autres charges — dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*	259		262	300
Autres charges — dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			
Total des charges d'exploitation (II)			264	233810
1 — RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I − II)			270	16695

PRODUITS ET CHARGES DIVERS

Produits financiers (III)		280	
Produits exceptionnels (IV)		290	
Charges financières (V)		294	
Charges exceptionnelles (VI)		300	
Impôts sur les bénéfices* (VII)		306	2504
2 — BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII)		310	14191

B — RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col. 2 312 | 14191 | 314

Réintégrations

Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316		
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318		
Provisions non déductibles*			322		
Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-not)			324	2504	
Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* 248		330	

Déductions

Entreprise nouvelles (44 *sexies*)	986	Zone franche urbaine (44 *octies* et *octies* A)	987	Zones restructuration de la défense (44 *terdecies*)	127		
Reprise d'entreprises en difficulté (44 *septies*)	981	Jeune entreprise innovante (44 *sexies* A)	989	Zone de revitalisation rurale (44 *quindecies*)	138	342	
Divers* dont ZFA (44 *quaterdecies*)	345	Investissements outre mer	344	Créance due au report en arrière du déficit	346	350	

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS (Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2)	352	16695	354

Déficits

Déficit de l'exercice reporté en arrière* (Entreprises I.S. seulement)	356		
Déficits antérieurs reportables :*dont imputés sur le résultat :			360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS (Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2)	370		372

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	9587	Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant* :	380	14576	n° du centre de gestion agréé :	388					
Montant de la T.V.A. collectée	374	0	Effectif moyen du personnel* :	376	1	dont apprentis :	0	handicapés :	0	Effectif affecté à l'activité artisanale	861	
Montant de la T.V.A. déductible sur biens et services (sauf immobilisations) :	378	0	Montant des prélèvements personnels de marchandises* :	399	0							

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

N° 2033-B – IMPRIMERIE NATIONALE Février 2015 – 145 763

ABCM PROGRESSION
G2C Business Center
63 rue André Bollier
69307 LYON CEDEX 07
404197279 RCS LYON APE 7022Z

Comptes du 01/09/2018 au 31/08/2019

ANNEXE

Règles et méthodes comptables
Engagements et informations financières
Notes particulières sur le bilan ACTIF
Notes particulières sur engagements PASSIF
Détail des comptes de régularisation

Exercice : 12 clôturé le 31/08/2019	durée : 12 mois
Total du bilan avant répartition :	25325 euros
Chiffre d'affaires (H.T.) :	250505 euros
Résultat comptable après impôts:	14191 euros
Nombre de salariés : 1	

La présente annexe, rédigée par le dirigeant de l'entreprise, forme un tout indissociable de l'ensemble BILAN et COMPTE DE RÉSULTAT

A- RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base:
- continuité de l'exploitation,
- indépendances des exercices.
et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les principales méthodes sont les suivantes:
- Amortissements : ils sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.
- Stocks: pas de stocks de produits, ABCM progression est une entreprise de services.

B- ENGAGEMENTS ET INFORMATIONS PARTICULIÈRES:

Non applicable.

C- NOTES PARTICULIÈRES SUR L'ACTIF:

Actif immobilisé

Les mouvements de l'actif ont été les suivants:

Valeurs brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
immo corpo	9826 euros		7941 euros	1885 euros
immo financières	152 euros			152 euros
Total	9979 euros		7941 euros	2037 euros

Amortissement	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
sur immobilisations corporelles	6932 euros	1010 euros		7942 euros
Total	6932 euros	1010 euros		6932 euros

État des créances

Montant par poste	Montant brut	moins d'1 an	plus d'un an
Actif immobilisé	9979 euros	9979 euros	0.00 euros
Actif circulant	23288 euros	23288 euros	0.00 euros
Comptes régul	0 euros	0 euros	0.00 euros
Total	33267 euros	33267 euros	0.00 euros

Charges constatées d'avance

715 €

D- NOTES PARTICULIÈRES SUR LE PASSIF

Capital social

répartition et évolution des titres de la société	nombre	valeur nominale
titres au début d'exercice	500	1 euros
titres émis en cours d'exercice	0	0
titres remboursés ou annulés	0	0
titres à la fin de l'exercice	500	1 euros

Provisions

Taxe sur les salaires : 1 706 euros
Urssaf : 21 euros
RFA Leroy Merlin : 2 800 euros
Total : 4527 euros

État des dettes

Dettes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Emprunts Av financière Dettes sociales Immobilisation Dettes fiscal Autres dettes Cpt régul	4327.00 euros	5545.00 euros	0.00 euros	9872.00 euros
Total	4327.00 euros	5545.00 euros	0.00 euros	9872.00 euros

Dettes représentées par des effets de commerce
Néant

Charges à payer incluses dans les postes d'actif
Dettes sociales.....0.00 euros
Autres dettes.....0.00 euros

Produits constatés d'avance
Dettes sociales 0.00 euros

E- DÉTAIL DES COMPTES DE RÉGULARISATION

E1- Comptes de régularisation actif

Charges constatées d'avance
715 €

E2- Comptes de régularisation passif
Dettes sociales.....0.00 euros
Autres dettes.....0.00 euros

(Fin de l'annexe)

Rapport spécial du gérant sur les conventions réglementées visées par l'article L.223-19 du Code de commerce pour l'exercice clos le 31 août 2019

En application des dispositions de l'article L.223-19 du code de commerce et de l'article 35 du décret n° 67-236 du 23 mars 1967, je déclare l'absence d'opérations ou conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé et dans lesquelles le gérant ou l'associé de ma société soit directement ou indirectement intéressé.

Bruno CHAMODON
Président

Espace G2C - 63 rue André Bollier - 69007 LYON - Tél. et fax 04 74 18 14 27 - Portable 06 12 11 03 63
E-mail : brunochamodon@abcmprogression.com - Site web : abcmprogression.com
SASU au capital de 500 € / 404 197 279 RCS LYON / APE 7022 Z

Procès-verbal d'approbation des comptes clos le 31 août 2019

L'an deux mil dix-neuf, et le 4 novembre, à 9 heures, Monsieur Bruno Chamodon associé unique et gérant de la Société ABCM Progression, Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 500€, dont le siège social est à G2C Business Center 63, rue André Bollier 69307 Lyon cedex 07, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 404197279, a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 août 2019.

Monsieur Bruno Chamodon a pris les décisions ci-après relatives à :
- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 août 2019
- l'affectation du résultat ;

Les comptes de l'exercice clos le 31 août 2019 se soldent par un bénéfice d'un montant de 14190,58 euros.

Bruno Chamodon décide d'affecter le bénéfice après impôt de 14190,58 € comme suit :

♦ 14190,58 € en dividende brut à payer à l'associé unique Bruno Chamodon

Les prélèvements sociaux s'élèvent à 8,35 €. Le dividende après paiement des prélèvements sociaux s'élève à 14182,23 €.

Le prélèvement forfaitaire est de 12,8% sur les dividendes brut, soit 1816,39 €.

Les dividendes à payer à Bruno Chamodon sont donc de 14190,58-8,35-1816,69 = 12365,84 €

Les dividendes seront réglés à partir du 1ier janvier 2020.

Le montant des dividendes mis en distribution au titre des trois exercices précédents et celui de l'abattement correspondant ont été les suivants :

Le dividende à répartir au titre de l'exercice 2018/2019 a été fixé à 14190,58 €.

L'associé unique a reçu 14190,58 € dont 5676,23 € représentent le montant de l'abattement de 40 %.

Le dividende à répartir au titre de l'exercice 2016/2017 a été fixé à 9199,82 €.

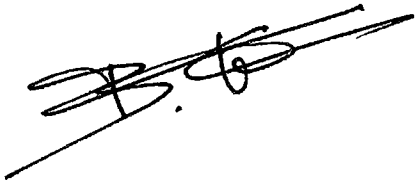
L'associé unique a reçu 9199,82 € dont 3679,93€ représentent le montant de l'abattement de 40 %.

Le dividende à répartir au titre de l'exercice 2015/2016 a été fixé à 12055,59 €.

L'associé unique a reçu 12055,59 € dont 4822,24 € représentent le montant de l'abattement de 40 %.

L'associé unique déclare qu'aucune convention visée à l'article L.223-19 du Code de commerce n'est intervenue au titre de l'exercice écoulé.

Le présent procès-verbal, signé par l'associé unique, est consigné sur le registre de ses décisions.



Bruno Chamodon

associé unique et président